

Francis Corblin  
 Université Paris-Sorbonne, France

## La vocation existentielle des pronoms indéfinis

2009. *A paraître dans Revue Française de Philologie*, Université de Belgrade

### Résumé :

On s'intéressera dans cet article aux pronoms indéfinis du français, *quelque chose* et *quelqu'un*. L'objectif est de cerner les contextes d'emploi et les valeurs sémantiques qui les distinguent radicalement de l'indéfini basique du français *un N*. L'idée générale est que les pronoms indéfinis ont une vocation pour l'interprétation existentielle, qui ne peut être contrariée par la négation verbale.

### 1. La traduction logique des indéfinis

Le contenu des énoncés en langue naturelle peut être traduit en logique classique. Au moins pour les énoncés déclaratifs ou assertifs la thèse apparaît acceptable. Peut-être parce qu'elle est vague, et quasiment vide? C'est vrai qu'on y emploie le verbe "pouvoir", mal défini, et le verbe "traduire" qui n'est pas non plus très précis.

Acceptons une définition de travail simple : on traduit d'une langue à une autre une phrase déclarative si on préserve ses conditions de vérité à l'égard de son univers d'interprétation.

Souvent, on a la certitude que la traduction perd quelque chose de l'original : sa simplicité, son registre de langue, son humour, ses implicites. Mais on accepte quand même l'idée que l'on peut traduire : exprimer les mêmes conditions de vérité dans deux langues différentes.

N'oublions pas que la logique a été inventée pour formaliser cette capacité essentielle des langues naturelles à véhiculer un contenu (et inventée pour que les autres aspects soient négligés).

Si la logique permet de traduire des énoncés, elle permet aussi d'analyser des formes des langues naturelles et cela sur le mode suivant : à quoi correspond, dans la représentation logique, telle ou telle expression des langues naturelles?

Cette démarche est le fondement de la sémantique contemporaine, et est initiée par Frege, et Russell.

Je m'intéresserai dans cet article à des expressions dites souvent "indéfinies"; Pour rester dans l'intervalle imparti à cet exposé, je me limiterai aux formes les plus répandues et les plus banales de la langue française: l'article indéfini : *un/une*, et les pronoms : *quelque chose et quelqu'un*. Ces formes apparaissent comme sujet , objet , etc. , des verbes; le correspondant en logique classique est représenté par l'argument des prédicats.

En logique, un argument peut être nommé, on y trouve alors une constante, ou lié : on y trouvera une variable liée par un quantificateur :

- |     |                                   |                            |
|-----|-----------------------------------|----------------------------|
| (1) | $R(m)$                            | Marie est rousse           |
| (2) | $\forall x F(x) \rightarrow R(x)$ | Toute Française est rousse |

Il y a dans les langues des formes qui, sans aucun doute, "correspondent" aux quantificateurs de la logique: *chaque* et *tout* sont certainement des candidats excellents à être appelés des quantificateurs. Il semble indiscutable qu'ils *expriment* la quantification (universelle), que celle-ci est une partie de leur sens. Certes il faut rendre compte de la dualité des formes, et rendre compte des contextes d'emploi spécifiques, mais il y a bien un large accord entre les

spécialistes et le sens commun pour dire que *tout* et *chaque* ont pour signification la quantification universelle. Mais qu'en est-il des expressions indéfinies telles que : *un homme, quelqu'un, quelque chose*?

B. Russell (1905) propose une analyse sémantique de l'anglais "some" qui revient à le traiter comme un quantificateur existentiel. Ainsi, une phrase comme "Some man is being obnoxious" serait analysée comme:

1. Il existe un x tel que x est un homme
2. x est odieux.

Russell généralise sa proposition à l'anglais "a" et affirme qu'une "description indéfinie de forme "an F is G" devient en logique classique la formule " $\exists x Fx \wedge Gx$ ".

Cette analyse a été largement popularisée comme analyse classique des indéfinis. Certes elle implique une perte d'information puisqu'elle ne distingue pas la vérification par un individu ou par plusieurs, mais ce problème reconnu peut être traité, par exemple au moyen des maximes de Grice (1975).

Le problème principal que soulève cette analyse est qu'elle ne peut pas être généralisée à tous les emplois, et c'est un acquis de la sémantique dynamique (Kamp 1981, Heim 1982), d'avoir établi ce point avec rigueur.

Il est certain qu'une analyse plus exigeante des grammaires courantes aurait pu nous persuader déjà qu'il pouvait y avoir un problème. On distingue en effet habituellement des emplois spécifiques et des emplois génériques des indéfinis:

- (3) indéfini spécifique                    J'ai acheté un cahier
- (4) indéfini générique                    Un cahier sert à prendre des notes

L'emploi spécifique admet assez bien l'interprétation de l'indéfini comme quantificateur existentiel, mais comment expliquer que la même forme produise une interprétation générique? Toujours en utilisant la logique classique comme outil d'analyse, on en viendrait à écrire :

- (5)  $\exists x$  cahier (x)  $\wedge$  j'ai acheté (x)                    spécifique
- (6)  $\forall x$  cahier (x)  $\rightarrow$  sert à prendre des notes (x)                    générique

La partie mise en gras exprime ce que serait l'interprétation de l'indéfini lui-même. Mais est-ce bien raisonnable? Comment la même forme pourrait-elle signifier deux choses aussi contradictoires?

Il est vrai que certains ne sont pas impressionnés par cet argument. Il ne manque pas de cas où la langue a recours à des formes peu spécifiées, ou à l'ambiguïté. Donc l'existence d'une forme linguistique dont l'interprétation serait ou " $\exists x$ " ou " $\forall x$ " ne serait pas pour eux un problème. Peut-être n'ont-ils pas tort sur le principe. Mais si la forme signifiait cela, elle devrait pouvoir le faire n'importe où. Or, l'interprétation générique ne peut pas être obtenue en tout contexte. Par exemple, en dehors de la position sujet, elle est quasiment impossible:

- (7) J'ai pris un cahier                    interprétation générique exclue

Et même l'interprétation spécifique n'est pas naturelle en tout contexte:

- (8) ?Un stylo est dans le tiroir

Et comment relier ce luxe d'interprétations (existentiel/universel) avec le matériel lexical où il s'inscrit : l'indéfini est souvent exprimé dans les langues par l'absence, ou par un simple morphème numéral ? La conclusion la plus simple, et assez généralement admise depuis les années 80, est que l'indéfini n'a aucune valeur de quantification, qu'il s'agit d'une forme très sous-spécifiée.

Dans un contexte de traduction logique, on dira que l'indéfini exprime simplement une variable, et que c'est l'interprétation de son contexte qui indique quel quantificateur lie cette variable. Une telle réponse permet sans difficulté de prédire que le type de quantificateur pertinent varie selon les contextes. Il y a des phrases à interprétation existentielle de la variable, que l'on appelle le plus souvent des phrases épisodiques, et des phrases qui quantifient universellement la variable, des phrases générales.

## 2. Les indéfinis et leur contexte

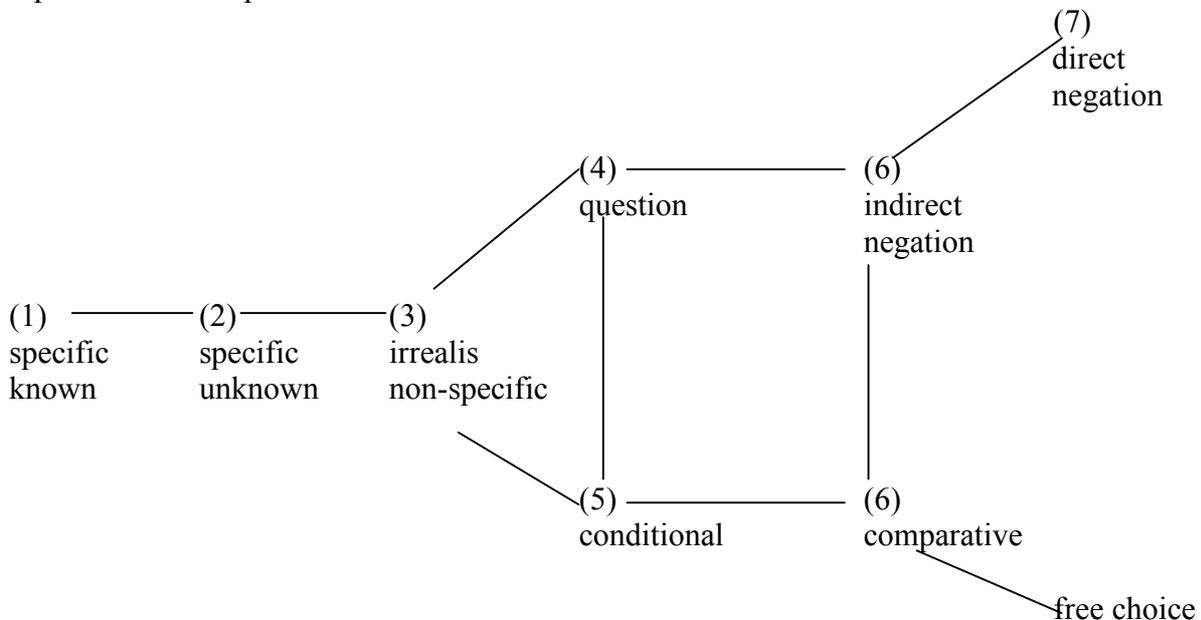
De manière générale, cette approche des indéfinis comme variable détermine deux objectifs de recherche:

- A. expliquer comment le contexte est en mesure de s'interpréter comme une quantification.
- B. déterminer si cette analyse s'applique à l'ensemble des formes dites indéfinies.

Sur l'objectif A, des progrès notables ont été faits grâce à la notion de quantificateur non-sélectif (Lewis 1975). On peut grâce à cette catégorie générale traiter aussi bien des emplois spécifiques en termes de "clôture existentielle" (Heim 1982), et développer une analyse des emplois génériques en postulant un quantificateur sélectif invisible interprété comme un universel concernant les individus typiques, et admettant par conséquent des exceptions.

En ce qui concerne l'objectif B, l'observation est que différentes formes indéfinies semblent correspondre à des contextes d'emploi différents. L'étude typologique de Haspelmath (1997) ouvre à cet égard des perspectives très intéressantes. En substance, les langues semblent posséder des formes d'indéfini "régulières" ou "passe-partout", utilisables quasiment en tout contexte, et des formes qui sont restreintes à certaines aires d'emploi.

Le tableau suivant illustre la configuration des données concernant les pronoms telle que la représente M. Haspelmath :



Carte implicationnelle des emplois pronominaux indéfinis d'après Haspelmath (1997 : 4).

Haspelmath observe qu'un pronom indéfini ne peut fonctionner que dans des contextes connectés de cette "carte".

Nous allons considérer les formes d'emploi les plus basiques du français, *un N*, *quelque chose*, *quelqu'un*. Ces formes ont une propriété commune : elles excluent les emplois dits de choix-libre (Vendler 1967 : 80). On le montre grâce au test suivant :

(9) Test des emplois de choix libre.

Si un indéfini a une interprétation "choix libre", il n'admet pas l'adjonction de "et pas n'importe qui/quoi".

L'application du test indique que ces indéfinis ne contiennent pas, comme partie de leur interprétation, le trait : choix libre.

(10) Tu peux inviter un ami, mais pas n'importe qui.

(11) Tu peux inviter quelqu'un, mais pas n'importe qui.

Mais *un N* et *quelqu'un* s'opposent fortement, et, assez curieusement, dans le contexte d'une négation, "négation directe" dans la terminologie d'Haspelmath.

(12) Je n'ai pas dit un mot

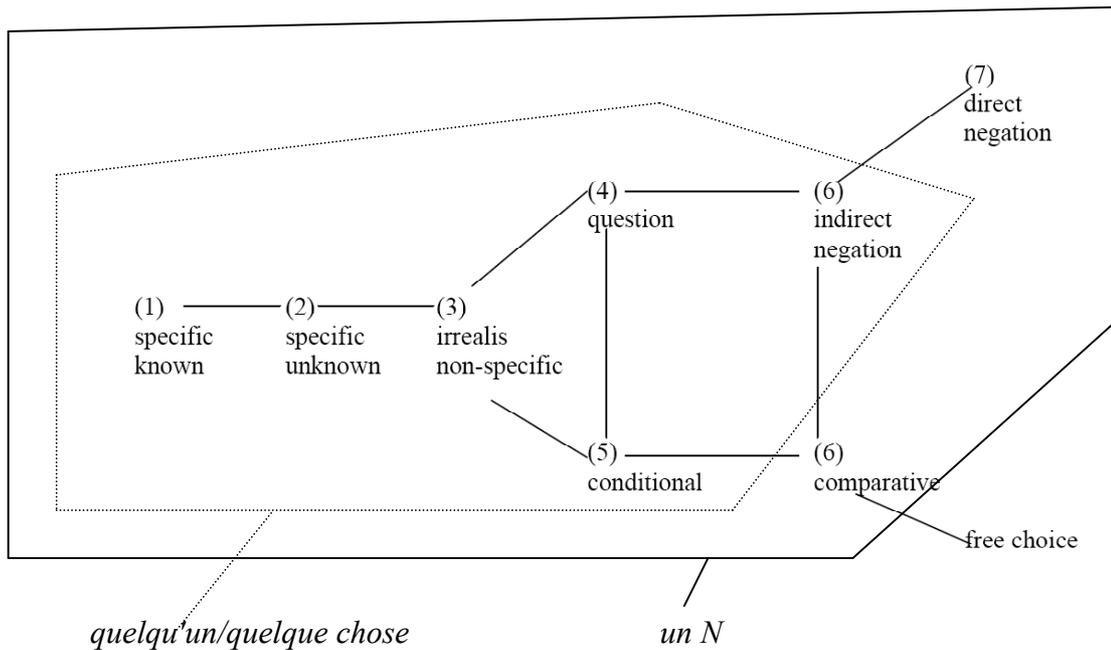
(13) Je n'ai pas dit quelque chose

La différence est, très exactement, la suivante : en (12) "un mot" peut s'interpréter dans la portée de la négation, pour signifier "je n'ai rien dit"; en (13) "quelque chose" ne peut pas s'interpréter dans la portée de la négation pour signifier "je n'ai rien dit".

Une première hypothèse serait de considérer *quelqu'un*, *quelque chose* comme des termes à "polarité positive" (Baker 1970). Mais ce n'est pas en principe une hypothèse très fidèle à la réalité, puisque *quelqu'un/quelque chose* sont parfaitement légitimes et corrects dans ce contexte. La seule description indiscutable est que ce contexte sélectionne une relation de portée entre la négation et la variable introduite par ces pronoms indéfinis : ce contexte impose que l'indéfini soit interprété comme un existentiel prenant portée sur la négation.

Il est vrai que l'on rapproche souvent ces deux notions : être non- acceptable dans la portée immédiate d'une négation, et ne pas pouvoir s'interpréter comme variable dans la portée d'une négation (cf. en particulier Corblin & de Swart 2004, p. 399). Mais il s'agit de deux notions intensionnellement différentes, et qui ne coïncident pas extensionnellement, comme on le confirmera bientôt.

Avant tout chose, il serait utile d'avoir une vue d'ensemble des distributions acceptables pour les deux items, et on peut utiliser pour ce faire le tableau d'Haspelmath.



Dans cette représentation schématique, les pointillés circonscrivent la distribution de *quelqu'un/quelque chose*, et le trait plein la distribution de *un N*. Pour être plus précis, les zones circonscrites indiquent que l'item est légitime, et peut s'interpréter dans la portée de l'opérateur indiqué. Ainsi, il est possible de dire (14) et (15) et d'interpréter la variable dans la portée de l'opérateur *si*.

(14) Si vous rencontrez un homme, prévenez-moi.

(15) Si vous rencontrez quelqu'un, prévenez-moi.

### 3. Les relations de portée de *quelqu'un/quelque chose*.

#### 3.1 Comparatives et génériques.

Ce tableau indique que à la différence de *un N*, *quelque chose/quelqu'un* ne peut pas s'interpréter dans la portée d'un opérateur comparatif. Si (16) est correct et interprétable, (17) ne l'est pas :

(16) Ce singe est plus intelligent qu'un homme.

(17) Ce singe est plus intelligent que quelqu'un.

L'énoncé (17) n'a qu'une interprétation : *ce singe est plus intelligent qu'une personne spécifique*. Il s'agit donc d'une interprétation existentielle de l'indéfini. Cette donnée n'est pas souvent signalée dans l'étude des items comparables dans d'autres langues. En réalité, elle me semble poser problème à la plupart des approches du phénomène. Il s'agit bien en effet d'une relation de portée prohibée, mais l'opérateur vis-à-vis duquel la contrainte s'exerce n'est pas la négation, ni même un opérateur *antiadditif*.<sup>1</sup> c'est l'opérateur de comparaison. Une fonction est antiadditive ssi  $f(a \vee b) = f(a) \wedge f(b)$ . S'il est possible, de traiter les comparatifs comme des opérateurs décroissants, je ne vois aucun biais permettant de les analyser comme antiadditifs. Pour s'en tenir à des tests linguistiques, les comparatives ne sont pas compatibles avec "du tout" qui en français semble la marque des opérateurs antiadditifs, mais en revanche, elles autorisent les termes de polarité négative, ce qui confirme qu'elles fonctionnent comme contextes décroissants.

<sup>1</sup> Pour la définition détaillée des notions associées, voir S. Stanojević (2007).

- (18) Pierre est plus intelligent que jamais (personne).  
 (19) Pierre est aussi intelligent que personne \*du tout.

Il semble donc difficile de dégager une généralité qui réunirait ces contraintes sur la négation et sur le comparatif et qui serait fondée sur les propriétés algébriques du contexte.

Ainsi, il a été observé que les opérateurs décroissants, en général, acceptent parfaitement de prendre dans leur portée les pronoms indéfinis correspondants dans d'autres langues, et cela vaut aussi du français :

- (20) Si vous invitez quelqu'un, vous devrez l'héberger.  
 (21) Toute personne qui dit quelque chose y accorde de l'importance.

Il est donc clair que le fait d'être un opérateur décroissant (légitimant des termes de polarité) ne détermine pas automatiquement, et loin de là, l'impossibilité de prendre *quelqu'un/quelque chose* dans sa portée.

Peut-être faut-il adopter un autre point de vue sur l'interprétation de l'indéfini dans les comparatives. Considérons la manière dont l'interprétation se construit pour l'indéfini basique "un N" en (22) :

- (22) Pierre est plus malin qu'un singe.

Cette phrase peut se traduire approximativement ainsi :

- (23)  $\forall x$  singe (x)  $\rightarrow$  Pierre est plus malin que x

La traduction est un peu forte car il s'agit, manifestement, d'une interprétation générique, non d'une quantification universelle stricte, c'est-à-dire que la généralisation admet des exceptions, et ne concerne que les singes typiques, ce qui pourrait se représenter par (24) :

- (24) GEN x singe (x)  $\rightarrow$  Pierre est plus malin que x

Dans la représentation (24) GEN représente le quantificateur générique.

Si l'on admet que cette interprétation de l'indéfini *un N* est générique, une autre observation doit être faite : seul l'indéfini *un N* admet les interprétations génériques, cette interprétation est exclue pour les pronoms indéfinis *quelqu'un/quelque chose*.

- (25) Un homme est difficile à convaincre.

*générique*

- (26) Quelqu'un est difficile à convaincre.

*non-générique*

- (27) Une chose n'a pas d'âme.

*générique*

- (28) Quelque chose n'a pas d'âme.

*non-générique*

Cela est tout particulièrement vrai dans les énoncés génériques totalement dépourvus d'un quantificateur explicite ou d'une modalité qui pourrait être le porteur de la quantification.

- (29) Quelqu'un *peut* être difficile à convaincre.

- (30) Quelque chose a *en général* un prix.

Si (29) et (30) sont naturels, il semble indiscutable qu'ils le sont nettement moins quand on supprime les expressions en italique, et qu'alors, les indéfinis de type *un N* (*une personne, une chose*) seront naturellement substitués aux pronoms des exemples.

On peut en conclure que l'impossibilité d'interpréter l'indéfini dans la portée d'un générique et comme complément du comparatif relèvent d'une seule et même contrainte :

- (31) *quelqu'un/quelque chose* ne sont jamais interprétés dans la portée d'une quantification générique non exprimée lexicalement.

### 3.2 Négation

On pourrait alors revenir plus en détails sur les données concernant la négation. Il est connu en effet que les contraintes ne sont pas aussi strictes que notre présentation antérieure le laisse penser : plusieurs contextes permettent en fait d'interpréter *quelqu'un/quelque chose* dans la portée d'une négation (cf. Corblin 2004) :

(32) Si vous ne mangez pas quelque chose le matin, vous serez malade.

Alors que la phrase enchâssée serait non-interprétable avec cette relation de portée comme en témoigne (33) :

(33) Vous ne mangez pas quelque chose le matin, donc vous serez malade.

Dans les limites imparties pour cet article, il n'est pas possible de dresser la liste de ces contextes qui autorisent à interpréter *quelqu'un/quelque chose* dans la portée d'une négation.

La seule généralisation empirique que je connaisse pour des faits similaires de l'anglais et du hongrois est due à A Szabolczi (2004), qui affirme que les contextes pertinents sont des contextes qui légitiment les termes de polarité négative.

Il semble que pour le français, la généralisation de Szabolczi ne vaille pas, car des termes comme *la plupart*, ou *n exactement* rendent parfaitement acceptable l'interprétation recherchée, alors qu'ils ne légitiment pas les termes de polarité :

(34) La plupart des étudiants qui n'avaient pas invité quelqu'un furent refusés.

(35) Cinq mille deux cent étudiants exactement qui n'avaient pas quelqu'un pour payer la caution restèrent en prison.

(36) Beaucoup d'étudiants qui n'avaient pas prévu quelque chose pour le dîner durent jeûner.

Ce qui semble déterminant, par conséquent, pour autoriser l'interprétation de *quelqu'un/quelque chose* dans la portée d'une négation, c'est uniquement le fait qu'un *quantificateur explicite* les prenne dans sa portée.

Un autre point vient en contradiction des approches qui lient crucialement les contraintes sur *quelqu'un/quelque chose* à la négation, et il n'a jamais été, à ma connaissance, relevé : les interprétations génériques, sont, de manière comparable, légitimées par un quantificateur supérieur :

(37) Si quelqu'un vit longtemps, il risque d'être malade.

(38) Si un singe est plus malin que quelqu'un, il le domine.

Il se passe donc, au fond, la même chose pour la négation et l'interprétation générique : elles ne peuvent prendre *quelqu'un/quelque chose* dans leur portée, à moins d'être elles-mêmes dans la portée d'un quantificateur explicite : *si, chaque*, etc. Cela rend donc totalement inopérante l'idée qu'il faudrait spécifiquement mentionner la négation dans les contraintes d'usage de *quelqu'un/quelque chose*.

On pourrait formuler la contrainte de la manière suivante : si la négation ou une quantification générique sont les seuls quantificateurs qu'un contexte offre pour l'interprétation de *quelqu'un/quelque chose*, ces expressions sont interprétées par clôture existentielle, et non dans la portée de la négation ou du générique. Et on pourrait y voir un retour à l'idée initiale de Russell sous une forme légèrement modifiée, car cela revient à prêter à ces formes (et seulement à elles, non à tous les indéfinis), une vocation pour l'interprétation existentielle : *vocation* signifie que ces formes s'interprètent nécessairement comme existentielles, sauf si un quantificateur d'un certain type (négation et générique n'étant pas du nombre) peut les prendre dans sa portée (immédiate ou non).

### 3.3 Comment expliquer les particularités de la négation et du générique?

Ce qu'indiquent nos observations, c'est que deux catégories de quantificateurs, au moins, n'ont pas la propriété de s'opposer à la vocation existentielle de *quelqu'un/quelque chose* : la négation et l'interprétation générique. En revanche, les quantificateurs lexicaux, quelles que soient leurs propriétés en termes de monotonie, sont des hôtes possibles pour une interprétation



ne peut s'expliquer qu'en leur prêtant une vocation existentielle, et en supposant à la négation verbale et à la quantification générique des propriétés spécifiques quant à l'interprétation des variables dans leur portée. Sans pouvoir développer tous les arguments, cette présentation, vise au moins à convaincre que cette direction de recherche vaut d'être explorée.

#### Résumé :

Cet article considère ce qui oppose les pronoms indéfinis *quelqu'un/quelque chose* et le déterminant indéfini *un*. Il établit que deux contextes au moins font une différence cruciale entre ces deux formes : la négation verbale et les énoncés génériques sans quantificateur explicite. Le travail donne des arguments pour établir que l'analyse de *quelqu'un/quelque chose* comme termes de polarité positive ne rend pas compte correctement des contraintes sur la distribution de ces formes: 1) la sensibilité au générique n'est pas prédite par cette analyse; 2) les contextes qui permettent de surmonter la résistance à l'interprétation dans la portée de la négation et du générique n'ont pas de propriété remarquable. Ces deux éléments vont à l'encontre de l'analyse proposée par Szabolcsi (2004) pour l'anglais et le hongrois.

La solution que nous proposons combine deux traits : un trait propre aux pronoms indéfinis et formulé ici comme *vocation pour l'existentiel* (un retour partiel à la position de Russell), et des particularités des formes quantificationnelles impliquées, négation et générique. Ces deux quantifications auraient comme trait commun de ne définir aucune préférence pour une interprétation dépendante des variables dans leur portée, ce qui, en l'absence d'un autre quantificateur dominant, laisse s'exprimer la préférence de ces formes pour l'interprétation existentielle.

#### Références

- Baker, Charles. L. 1970. "Double negatives". *Linguistic Inquiry* 1:169–186.
- Corblin, F. 1997; "Les indéfinis: variables et quantificateurs" in *Langue Française*, N°116,
- Corblin, F. & de Swart, H. eds. 2004. *Handbook of French Semantics*, CSLI Publications, Standord.
- Corblin, F., Ferrando, S. , Kupferman L. 2006 , dir., *Indéfini et prédication*, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne.
- Farkas, Donka .2001. "Dependent Indefinites and Direct Scope", in C. Condoravdi and G. Renardel (eds), *Logical Perspectives on Language and Information*, CSLI, Stanford, pp. 41-72.
- Farkas, Donka .2002. "Varieties of Indefinites", in *Proceedings of SALT 12*.
- Fauconnier, Gilles. 1975. "Pragmatic Scales and Logical Structure". *Linguistic Inquiry* 353–376.
- Giannakidou, Anastasia, and Lisa Cheng. 2006. "(In)definiteness, polarity, and the role of wh-morphology in free choice." *Journal of Semantics* 23:135–183.
- Giannakidou, Anastasia. 1997. *The landscape of polarity items*. Doctoral Dissertation, University of Groningen, The Netherlands.
- Grice, H.P. 1975 "Logic and conversation ", in P. Cole & D. Morgan, eds, *Speech Acts (Syntax and Semantics vol 3)*, New York, Academic Press.
- Haspelmath, Martin. 1997. *Indefinite pronouns*. Oxford: Oxford University Press.
- Heim, Irene. 1982. *The semantics of definite and indefinite noun phrases*. Doctoral Dissertation, University of Massachusetts at Amherst, Published in 1989 by Garland, New York.
- Hoeksema, Jack. 1986. "Monotonicity phenomena in natural language". *Linguistic Analysis* 316:19–40.

- Jayez, Jacques & Tovina, Lucia .2005. "Free-choiceness and Non Individuation", *Linguistics and Philosophy* 28, 1-71
- Kamp, Hans 1981. "A Theory of Truth and Semantic Interpretation". In: J. Groenendijk & T. Janssen & M. Stokhof (eds.). *Formal Methods in the Study of Language*. Amsterdam: Amsterdam Center, 277-322.
- Kleiber, G., Laca, B. et Tasmowski, L. (eds) 2001 *Typologie des groupes nominaux*. Presses Universitaires de Rennes.
- Krifka, Manfred. 2003. "Polarity items in questions". Paper presented at the workshop "Polarity, Scalar Phenomena and Implicatures", University of Milan-Bicocca, June 18-20.
- Laca, B. et L. Tasmowski 1995 "Indéfini et quantification". *Recherches Linguistiques de Vincennes* 25. pp.107-128.
- Ladusaw, A. William. 1979. *Polarity sensitivity as inherent scope relations*. Doctoral Dissertation, University of Texas at Austin, reproduced by IULC, 1980.
- Lewis, D. 1975. "Adverbs of quantification ", in E.L. Keenan (ed.), *Formal Semantics of Natural Language*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Linebarger, Marcia. 1980. *The grammar of negative polarity*. Doctoral Dissertation, MIT.
- Russell, Bertrand. 1905. "On Denoting", *Mind* 14, pp. 479-493.
- Russell, Bertrand. 1919. *Introduction to Mathematical Philosophy*, London: George Allen and Unwin.
- Stanojević, V. 2007. *Les noms de nombre en français. Essai de sémantique formelle*, Filološki fakultet u Beogradu.
- Szabolcsi, A. 2004. "Positive polarity -- negative polarity". *Natural Language and Linguistic Theory*. 22/2: 409-452.
- Tovina, Lucia. 1996. *Studies on polarity sensitivity*. Doctoral Dissertation, University of Edinburgh.
- Vendler, Zeno. 1967. *Linguistics in philosophy*. Ithaca: Cornell University Press.
- Vlachou, E. 2007. *Free choice in and out of context: semantics and distribution of French, Greek and English Free Choice Items*. LOT dissertation series 156. University of Paris 4-Sorbonne & University of Utrecht.

MOTS-CLES : Sémantique, indéfinis, termes de polarité positive, négation, générique